



بنك الإسكان  
BANQUE DE L'HABITAT

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° C.A.S.P 13/2016

### Acquisition d'une Solution Unifiée pour la Gestion et la Sécurité d'Active Directory

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres national pour l'acquisition d'une Solution Unifiée pour la Gestion et la Sécurité d'Active Directory.

Les représentants des sociétés qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés publics de la Banque de l'Habitat sis au 5<sup>ème</sup> étage, bureau n° 507bis de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, à l'espace de Tunis Bloc K, 1073 Mont plaisir**, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet de la société représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la fourniture d'un reçu justifiant le versement en espèce de la somme non récupérable de cinquante dinars (50d) au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Mont plaisir.

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées soit par voie postale, en recommandée ou par rapid-poste, soit remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central :18, Avenue Mohamed V, 1080Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 9 du cahier des charges comme suit :

- Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° C.A.S.P13/2016  
Acquisition d'une Solution Unifiée pour la Gestion et la Sécurité d'Active Directory »**

Cette enveloppe extérieure doit renfermer obligatoirement et sous peine de nullité :

1. Les pièces administratives énumérées de E1 à E6 désignées au point **1** du paragraphe **II** de l'article 9 du cahier des conditions d'appel d'offres y compris la caution bancaire provisoire dont le montant est fixé à **Mille Sept Cent (1 700) dinars**
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres, le nom du soumissionnaire et la mention « Enveloppe A – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces énumérées de A1 à A10 désignées au point **2** du paragraphe **II** de l'article 9 du cahier des conditions d'appel d'offres.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres, le nom du soumissionnaire et la mention « enveloppe B – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces de B1 à B3 désignées au point **3** du paragraphe **II** de l'article 9 du cahier des conditions d'appel d'offres.

**Les copies scannées des documents demandés sous forme originale ou copies certifiées conformes aux originaux ne sont pas acceptées.**

La date limite de réception des offres est fixée au **jeudi 03/11/2016 jusqu'à 16 heures**; date et heure limites fixées pour la réception des offres, sachant que La date consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.